

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 8 (1870)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Le soulier fédéral  
**Autor:** L.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180985>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 3 décembre 1870.**

Notre canton vient de perdre, en même temps, deux hommes dévoués à leur pays et dont l'activité se rattache étroitement à l'une des plus importantes parmi les institutions dues à l'initiative privée des citoyens, la *Société vaudoise de Secours mutuels*.

*A.-D. Meystre* est décédé à Payerne, samedi soir 26 novembre, à l'âge de 57 ans. Dans les nombreuses charges publiques qu'il a successivement revêtues, il a laissé le souvenir d'un homme de cœur et de progrès. Nous voulons tout particulièrement insister sur l'œuvre à laquelle il s'est dévoué sans relâche. Fondateur, en 1846, de la Société vaudoise de Secours mutuels, il a constamment travaillé à la faire connaître et apprécier dans le canton. Le comité central l'a toujours trouvé à sa tête, dans les bons jours comme aux moments critiques que la Société a dû traverser; il était la personnification de ce qu'il y a de grand et de généreux dans les principes de la Société. Il voyait avec bonheur les progrès que faisait dans le canton de Vaud cette forme saine de la charité chrétienne qui relève la dignité de l'homme au jour du malheur.

*Ch. Borgeaud*, qu'une courte maladie a enlevé à ses nombreux amis, est mort à Lausanne, dimanche 27 novembre, à l'âge de 38 ans.

Depuis trois ans, il était *agent central* de cette même Société de Secours mutuels dont Meystre était le président; sa droiture, son sens pratique et sa modestie lui avaient promptement acquis une légitime autorité dans les délicates fonctions de gérant d'une Société composée aujourd'hui de plus de 4000 membres. Il était la cheville ouvrière autour de laquelle se mouvait tout l'organisme de cette vaste association. Les nombreux délégués des diverses sections qui l'ont accompagné à sa dernière demeure témoignaient par leur présence des regrets qu'inspire le départ si inattendu d'un homme aussi utile à son pays. Ses qualités de cœur se retrouvaient d'ailleurs dans toutes ses relations; comme père de famille et citoyen, il laisse un exemple à suivre; dans les différentes branches de son activité, il était de ces hommes qui, remplissant sans bruit leur mission ici-bas, laissent après eux un vide plus grand que la place qu'ils paraissaient occuper au milieu de leurs concitoyens.

Nous enregistrons avec douleur le départ de ces deux citoyens qu'entouraient l'estime et le respect.

S. C.

Les lignes précédentes étaient écrites quand nous avons appris le décès d'un vénérable vieillard qui, par les services rendus à notre pays, pouvait à juste titre être considéré comme notre compatriote. M. *Marguet* père, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de France, en retraite, a succombé mardi, dans sa 86<sup>e</sup> année, à une longue maladie. L'un des cinq fondateurs de l'Ecole spéciale de Lausanne, il a contribué par son talent à soutenir cet établissement supérieur d'instruction technique jusqu'au jour où l'Etat, reconnaissant l'utilité d'un tel établissement, l'a incorporé à l'Académie de Lausanne. Le Conseil d'Etat voulant reconnaître les services rendus par M. Marguet, lui avait décerné, l'année dernière, le titre de professeur honoraire. Tous ceux qui ont connu M. Marguet et ceux particulièrement qui ont eu le bonheur de compter au nombre de ses élèves, conserveront le souvenir de ce beau et aimable vieillard qui, commençant à l'âge de 70 ans la carrière du professorat, a donné à notre jeunesse un si bel exemple de travail et d'amour de l'étude.

S. C.

**Le soulier fédéral.**

L'autre jour, en attendant quelqu'un, je me promenais sur la terrasse du Château. D'un groupe bruyant d'oisifs, m'arrivaient assez distinctement les mots barque, soulier, empeigne, éponge, amadou, etc.

Frappé de ce bizarre assemblage, je m'approchai et compris qu'on critiquait amèrement un type de soulier fédéral déposé au commissariat des guerres.

Et certes, les cordonniers fédéraux n'étaient pas ménagés.

Ce soulier est trop lourd, trop massif, trop large, trop plat, disait l'un; le cuir en est mou, spongieux, disait un second connaisseur; un troisième se plaignait des clous trop longs, un quatrième des attaches, etc.

Enfin, ce concert de critiques était si varié dans son unanimité, que St-Crépin en eût frémi d'indignation et se serait sans nul doute vengé de ses détracteurs en les dispersant à coup de tire-pied.

Quant à moi, simple provincial, sachant combien dans la capitale « la critique est aisée » je voulus en avoir le cœur net et me rendis au commissariat.

Là, je trouvai pour tout personnel une demoiselle très accorte, ma foi, qui, sur mon désir, me mit en présence du soulier incriminé.

C'est un objet rectangulaire, spacieux et sûr. Le dessus est maigre avec des cordons gras. La semelle est vaste, plate et modérément ferrée. Quant au talon, sans prétention, il est orné de clous d'un centimètre de hauteur, destinés, paraît-il, à produire une ruse de guerre : le fantassin laissera après lui la même empreinte que le cavalier.

Le soulier fédéral, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est éminemment démocratique et surtout admirablement combiné pour la défensive, car il exclut toute idée de conquête. Il y a des souliers de rempart comme il y a des canons de rempart. -- Cette chaussure doit maintenir le fantassin fédéral dans de sages limites : ni trop d'ardeur dans l'attaque, ni trop de précipitation dans la retraite. C'est mieux qu'un soulier, c'est une base. Chaussé de la sorte, le soldat ne pourra plus fuir et, par le temps qui court, ce n'est pas un mince avantage.

Telles sont les qualités essentielles qui distinguent ce nouvel échantillon de la sollicitude fédérale.

Et sur ce, je demande pardon à ces messieurs de la terrasse, si je ne suis pas d'accord avec eux.

Thermes de Lessus, 30 novembre 1870.

L. G.

P.-S. Je ne dis rien des modèles marqués Favot, car ils étaient si bien cirés, lustrés, signolés, qu'ils m'ont paru fort au-dessus de la simplicité républiqueaine.

#### Sainte-Croix.

A MON AMI H. A.

Ami, tu viens de Ste-Croix,  
De ce haut pays où tu crois  
Pouvoir te plaire ;  
Dans ta maison, près des sapins,  
Qui ressemble aux chalets alpins  
De feu ton père.

Ce Jura trop peu visité  
Est un charmant séjour d'été  
Où j'imagine  
Que tu vis de lait et de miel,  
Plus heureux que le fils du Ciel  
Qui baille en Chine.

As-tu vu le soleil levant  
Du Chasseron, dôme où le vent  
Souffle sans cesse ?  
As-tu traversé dans la nuit  
Par les genévriers conduit  
La brume épaisse ?

Les grands échos du Mont des Cerfs  
T'ont-ils répété nos concerts  
Gais et rustiques ?

Chants d'amour du ciel entendus  
Cris du cœur, par le cœur rendus,  
Pieux cantiques !

Près du château simple et sans tours,  
As-tu du, Jardin des amours,  
Vu les <sup>terrains</sup> fômelles ?  
Buissons en fleurs, site enchanté,  
Où nous avons souvent chanté  
Les hirondelles.

Chasseur, as-tu de ton pied sûr

Frappé le sentier sec et dur

l'e Covatane ?

Prends garde pourtant, car le soir,  
Sur le verglas, quand il fait noir,

La mort y plane.

As-tu traversé les Etroits,  
Seul, au milieu de ces grands bois,

Géants pleins d'ombre ?

En courant par monts et par vaux,

As-tu vu le fond de Noirvaux ?

Lieu triste et sombre !

C'est là que passe en murmurant

Le Noirague, un petit torrent,

Où vit la truite

Qu'un pêcheur connu prend si bien,

Qu'à sa ligne, en partant, il joint

Sa léchefrite.

Les Jaques, l'Auberson, la Chaux,

Tous ces endroits ne sont pas chauds

Quand vient la bise ;

Et le pays des orangers,

Doit mieux sourire aux étrangers

Quoi qu'on en dise.

Et par la Sagne et Culliairi

Où si souvent nous avons ri

Quel souffle passe ?

On s'y régale de salmis

C'est un rendez-vous d'ennemis

De la bécasse.

Le Mont de Beaulme a ses attractions

Son bel horizon, ses forêts

Et Roche-ronde.

Sur ce Righi jurassien

L'on danse sans musicien

Le mieux du monde.

Je me plais à poétiser

Ces lieux soumis au froid baiser

De la tempête ;

Où pour moi le blanc tourbillon

Comblant la route et le sillon :

Fut une fête.

Tu l'aimes ce Jura : merci.

Depuis longtemps, je l'aime aussi,

Car rien n'efface

Les beaux souvenirs du printemps.

Et les amis faits à vingt ans

Gardent leur place.

Thermes de Lessus, novembre 1870.

Ls CROISIER.

Une nouvelle guerre menace d'éclater entre la Turquie et la Russie, ensuite de la dénonciation du traité de 1856, par cette dernière puissance.

Ce fait entraînera du moins des complications diplomatiques qui peuvent compromettre encore longtemps l'équilibre européen. Le rôle que la Russie est appelée à jouer dans cette grave question rendra sans doute intéressants pour nos lecteurs quelques détails sur l'organisation politique, sociale et mili-